

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU JEUDI 26 SEPTEMBRE 2019

COMPTE RENDU

Le jeudi 26 septembre 2019 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 20 septembre 2019, assorti de l'ordre du jour et des notes explicatives de synthèse, conformément aux articles L.2121-10 à L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Eric AMMEUX, M. Jacques AMMOURA, M. Bruno ARISTON, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Raymond AYALA, M. Franck BAILLY, M. Victor BARBOSA, M. François BARONNET, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, Mme Nathalie BELAMY, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Marcel BENCIVENGO, M. Vincent BENNEZON, Mme Claudine BERNIER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, M. Bertrand BOILLY, M. Denis BOUDVILLE, M. Jacques BOURGOGNE, Mme Amélie BRABANT, M. Thierry BRIANCON, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Luc BZDAK, M. Louis-Michel CAQUOT, M. Francky CARON, M. Philippe CAUSSE, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. Daniel CHARTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, M. Jacky CHOPIN, Mme Nicole CHOVEL, M. Patrice CHRETIEN, M. Jean-Claude CLADEL, M. Bruno COCHEME, M. Laurent COLAS, Mme Cécile CONREAU, Mme Valérie CORDEBAR, Mme Catherine COUTANT, M. Patrick DAHLEM, M. Alain DE CEULENEER, M. Dominique DECAUDIN, M. Frédéric DECHAMPS, M. Guy DELONG, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Jean-Pierre DESPLANQUES, M. René DESSAINT, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Yves DETRAIGNE, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, M. Claude DOREAU, Mme Touria DOUAH, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Thomas DUBOIS, M. Wily DUBOS, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Patricia DURIN, Mme Fatima EL HAOUSSINE, M. Jean-Louis FARARD, M. Richard FERNANDEZ, Mme Nadine FERON, M. Guy FLAMAND, M. Jean-Pierre FORTUNE, Mme Isabelle FOURQUET, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANCKUE, Mme Christine FRANZIN, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Stéphane GOMBAUD, M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Jacques GRAGÉ, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Franck GUREGHIAN, M. Michel HANNOTIN, M. Serge HIET, M. Alain HIRAUT, M. Didier HOUDELET, M. André HUBERT, M. Michel HUTASSE, M. Franck JACQUET, Mme Jeanne JACQUET, Mme Martine JOLLY, M. Stéphane JOLY, M. Eric KARIGER, M. Yannick KERHARO, M. Pascal LABELLE, Mme Maryse LADIESSE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, M. Christian LAPOINTE, Mme Michelle LARRERE, M. Christian LASSALLE, M. Cédric LATTUADA, M. Guy LECOMTE, M. Thierry LECONTE, M. Eric LEGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Jean-Paul LEMOINE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LEQUART, Mme Maryse LEQUEUX, M. Jean-Yves LEROY, M. Alain LESCOUET, M. Jean LETISSIER, Mme Jocelyne LHOTEL, M. Pierre LHOTTE, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, Mme Catherine MALAISE, Mme Nathalie MALMBERG, M. Eric MALTOT, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, M. Frédéric MASSONOT, Monsieur Jean-Claude MAUDUIT, M. Tarik MAZOUJ, M. Philippe MERIAUX, M. Guillaume MICHAUX, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Anne MOYAT, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, Mme Karine NICAISE-DUFLOT, M. Franck NOEL, Mme Claudine NORMAND, M. Roger PARIS, Mme Annie PERRARD, M. Michel PETERMANN, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Francis PINON, M. Jean-Pierre PINON, M. Claude PIQUARD, Mme Sylvie PORET, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, M. Jean-Pierre RONSEAU, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, Mme Monique ROUSSEL, M. Jean-Marc ROZE, M. Nicolas RULLAND, M. Christophe SACRE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Philippe SALMON, M. Antoine SANCHEZ, M. Alphonse SCHWEIN, M. André SECONDE, M. Michel SICRE, M. Patrick SIMON, Mme Marie-Thérèse SIMONET, M. Philippe SOTER, M. Michel SUPPLY, M. Albain TCHIGNOUMBA, M. André TETENOIRE, Mme Marie THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Christian TREMLET, M. Gérard TROCMEZ, M. Alexandre TUNC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Eric VERDEBOUT, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Claude VIGNON, Mme Nathalie VITU, M. Alain WANSCHOOR, M. Gilles WERQUIN

Secrétaire :

Katia BEAUJARD

Vice Secrétaire :

Benjamin DEVELEY

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide :

CC-2019-196 : Procès-verbal du Conseil Communautaire du 27 juin 2019
Approbation

d'adopter le procès-verbal de la séance du 27 juin 2019.

Étaient excusé(e)s : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Claudine BERNIER, Amélie BRABANT, Louis-Michel CAQUOT, Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Frédéric DECHAMPS, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Jacques GRAGÉ, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAU, Christophe SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice CHRETIEN par Claudine ROUSSEAU, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Serge HIET par Michel HUTASSE, Alain HIRAUT par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily DUBOS, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas RULLAND par Gilles DESOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON

Votes : Pour : 163, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Jean-Marie ALLOUCHERY, Raphaël BLANCHARD, Isabelle FOURQUET, Charles GERMAIN, Jean-Pierre PINON, Claude PIQUARD, Sylvie PORET, Mario ROSSI, Silvana SAHONUZZO, Michel SICRE, Jean-Marie VIEVILLE, Claude VIGNON

CC-2019-197 : Attribution de subventions

d'attribuer les subventions permettant d'assurer le fonctionnement et les actions des structures désignées en annexe.

Les subventions seront versées en une seule fois sauf autres dispositions figurant dans les différentes notifications de subventions.

Étaient excusé(e)s : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Claudine BERNIER, Amélie BRABANT, Louis-Michel CAQUOT, Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Frédéric DECHAMPS, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Jacques GRAGÉ, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAU, Christophe SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice CHRETIEN par Claudine ROUSSEAU, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Serge HIET par Michel HUTASSE, Alain HIRAUT par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily DUBOS, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas RULLAND par Gilles DESOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON

Votes : Pour : 163, Contre : 1, Abstention : 3, NPPV : M. Thierry BRIANCON, M. David CHATILLON, Mme Nadine FERON, M. Cédric LATTUADA, M. Frédéric LEPAN, M. Claude PIQUARD, M. Mario ROSSI, M. Michel SICRE / Ecole élémentaire Bétheniville : M. Jean-Jacques GOUAULT / Ecole élémentaire Saint-Masmes : M. Hervé CHEF / Ecole élémentaire Dontrien : M. Philippe CHARDONNET / Ecole élémentaire Pontfaverger : M. Damien GIRARD

CC-2019-198 : Contrat de Ville de la Communauté urbaine du Grand Reims
Attribution de subventions
Troisième programmation

d'approuver la troisième partie du programme d'actions, au titre de l'année 2019, du Contrat de ville 2015-2020,

d'attribuer des subventions aux associations conduisant ces projets représentant un coût global pour la Communauté urbaine du Grand Reims de 25 950 €,

d'autoriser Madame la Présidente à signer l'avenant n°1 avec l'Association pour l'Enseignement et la Formation Trajectoire Insertion (AEFTI).

Étaient excusé(e)s : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Claudine BERNIER, Amélie BRABANT, Louis-Michel CAQUOT, Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Frédéric DECHAMPS, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Thomas DUBOIS, Jacques GRAGÉ, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAU, Christophe SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice CHRETIEN par Claudine ROUSSEAU, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Serge HIET par Michel HUTASSE, Alain HIRAUT par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily DUBOS, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas RULLAND par Gilles DESOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON

Votes : Pour : 172, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Raphaël BLANCHARD, Michel HUTASSE, Christian LAPOINTE

CC-2019-199 : Actions en faveur d'un réseau cyclable sûr

Mise à disposition de matériels

Convention avec l'association Vél'oxygène et la Ville de Reims

d'autoriser Madame la Présidente à signer :

- la convention tripartite de partenariat d'actions et de mise à disposition de matériels avec l'association Vél'Oxygène et la Ville de Reims,
- tout acte ou document nécessaire aux fins d'exécution de la présente délibération.

Étaient excusé(e)s : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Claudine BERNIER, Amélie BRABANT, Louis-Michel CAQUOT, Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Frédéric DECHAMPS, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Jacques GRAGÉ, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAU, Christophe SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice CHRETIEN par Claudine ROUSSEAU, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Serge HIET par Michel HUTASSE, Alain HIRAUT par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily DUBOS, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas RULLAND par Gilles DESOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON

Votes : Pour : 170, Contre : 0, Abstention : 2, NPPV : Charles GERMAIN, Serge HIET, Didier HOUDELET, Michel HUTASSE

CC-2019-200 : Communes d'Anthenay, Cuisles, Jonquery et Olizy-Violaine

Evolution de la carte scolaire pour la rentrée scolaire 2020-2021

de prendre acte des sollicitations des conseils municipaux d'Anthenay, Cuisles, Jonquery et Olizy-Violaine,

d'autoriser Madame la Présidente à solliciter auprès du Directeur académique des services de l'Education Nationale, une modification du périmètre de la carte scolaire afin que les élèves des écoles maternelle et élémentaire des communes d'Anthenay, Cuisles, Jonquery et Olizy-Violaine soient rattachés au pôle scolaire de Ville-en-Tardenois à compter de la rentrée scolaire 2020-2021.

Étaient excusé(e)s : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Claudine BERNIER, Amélie BRABANT, Louis-Michel CAQUOT, Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Frédéric DECHAMPS, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Jacques GRAGÉ, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAU, Christophe SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice CHRETIEN par Claudine ROUSSEAU, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Serge HIET par Michel HUTASSE, Alain HIRAUT par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily DUBOS, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS

par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas RULLAND par Gilles DESOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON
Votes : Pour : 168, Contre : 0, Abstention : 1, NPPV : Raymond AYALA, Serge HIET, Didier HOUDELET, Michel HUTASSE, Mario ROSSI, Michel SICRE, Gilles WERQUIN

CC-2019-201 : Accueil de loisirs sans hébergement
Convention de Prestation de service Périscolaire avec la CAF
Avenant 1

d'autoriser Madame la Présidente à signer avec la CAF, l'avenant n° 1 à la convention d'objectifs et de financement concernant la prestation de service pour les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) périscolaires.

Étaient excusé(e)s : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Amélie BRABANT, Louis-Michel CAQUOT, Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Frédéric DECHAMPS, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Jacques GRAGÉ, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAU, Christophe SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice CHRETIEN par Claudine ROUSSEAU, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Serge HIET par Michel HUTASSE, Alain HIRAULT par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily DUBOS, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas RULLAND par Gilles DESOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON

Votes : Pour : 173, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Raymond AYALA, Claudine BERNIER, Didier HOUDELET, Germain RENARD

CC-2019-202 : Communes de Ludes, Boulton-sur-Suippe, Warmerville et Witry-les-Reims
Etablissements d'accueil de jeunes enfants
Règlements intérieurs

de valider et d'adopter :

- le règlement intérieur des établissements des jeunes enfants suivants :

- « Graines de Malice » à Warmerville,
- « Les P'tits Boulots » à Boulton-sur-Suippe,

- les modifications apportées aux règlements intérieurs des établissements suivants :

- « Les Petits Bouchons » à Ludes,
- « Coquelicot et Capucine » à Witry-les-Reims,

portant principalement sur l'évolution du barème national des participations familiales.

Étaient excusé(e)s : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Amélie BRABANT, Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Frédéric DECHAMPS, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Jacques GRAGÉ, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAU, Christophe SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice CHRETIEN par Claudine ROUSSEAU, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Serge HIET par Michel HUTASSE, Alain HIRAULT par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily DUBOS, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas RULLAND par Gilles DESOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON

Votes : Pour : 173, Contre : 1, Abstention : 0, NPPV : Raphaël BLANCHARD, Evelyne BRUSCHI, Jean-Louis FARARD, Serge HIET

CC-2019-203 : Pôle territorial Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims
Voyages scolaires 2019
Convention de financement avec l'association Eveil Socio-Culturel de Villers-Marmery

de valider le principe d'une participation de la Communauté urbaine du Grand Reims, au financement des voyages scolaires organisés en 2019 pour les écoles du pôle Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims, ayant un projet validé, à hauteur d'un tiers du montant maximal dans la limite du ratio de 58 € par élève de l'école ou du regroupement par an, tous voyages et sorties confondus,

d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention de financement précisant les modalités d'organisation du voyage scolaire, avec l'association de parents d'élèves Eveil Socio-Culturel de Villers-Marmery octroyant une participation de 4 380 € au projet de voyage scolaire en Normandie d'élèves de l'école de Villers-Marmery.

Étaient excusé(s) : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Amélie BRABANT, Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Frédéric DECHAMPS, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Jacques GRAGÉ, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAUX, Christophe SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice CHRETIEN par Claudine ROUSSEAU, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Serge HIET par Michel HUTASSE, Alain HIRault par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily DUBOS, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas RULLAND par Gilles DESOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON

Votes : Pour : 174, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Raphaël BLANCHARD, Michel HUTASSE, Cédric LATTUADA, Claude VIGNON

CC-2019-204 : Territoire d'industrie de Bazancourt-Pomacle
Contrat partenarial

d'autoriser Madame la Présidente à signer le contrat du territoire d'industrie de Bazancourt-Pomacle pour la période 2019-2022.

Étaient excusé(s) : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Amélie BRABANT, Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Frédéric DECHAMPS, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Jacques GRAGÉ, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAUX, Christophe SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice CHRETIEN par Claudine ROUSSEAU, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Serge HIET par Michel HUTASSE, Alain HIRault par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily DUBOS, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas RULLAND par Gilles DESOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON

Votes : Pour : 174, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Jean-Claude CLADEL, Jean-Louis FARARD, Charles GERMAIN, Didier HOUDELET

CC-2019-205 : Exploitation du service de l'eau potable sur le secteur ouest
Contrat de délégation de service public
Choix du délégataire

d'approuver le choix fait par Madame la Présidente de retenir la société VEOLIA dans le cadre de la délégation de service public,

d'autoriser Madame la Présidente à signer le contrat d'affermage et ses annexes avec la société VEOLIA pour une durée de 9 ans à compter du 1^{er} janvier 2020.

Étaient excusé(e)s : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Amélie BRABANT, Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Frédéric DECHAMPS, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Jacques GRAGÉ, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAU, Christophe SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice CHRETIEN par Claudine ROUSSEAU, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Serge HIET par Michel HUTASSE, Alain HIRAUT par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily DUBOS, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas RULLAND par Gilles DESOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON

Votes : Pour : 140, Contre : 19, Abstention : 8, NPPV : Victor BARBOSA, Jacques BOURGOGNE, Thierry BRIANÇON, Evelyne BRUSCHI, Luc BZDAK, Jean-Claude CLADEL, Guy DELONG, Bertrand DUC, Serge HIET, Franck JACQUET, Michelle LARRERE

CC-2019-206 : Dérogations au repos dominical pour les commerces de détail

Année 2020

Avis du Conseil

d'émettre un avis favorable aux demandes des Maires des communes de Tinquieux, Cormontreuil, Reims, Bezannes, Champigny, Saint-Brice-Courcelles, Champfleury, Warmerville, Trois-Puits, Witry-les-Reims et Thillois, consistant à accorder aux commerçants de leur territoire plus de cinq et jusqu'à douze dérogations au repos dominical pour l'année 2020.

Étaient excusé(e)s : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Amélie BRABANT, Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Frédéric DECHAMPS, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Jacques GRAGÉ, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAU, Christophe SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice CHRETIEN par Claudine ROUSSEAU, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Serge HIET par Michel HUTASSE, Alain HIRAUT par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily DUBOS, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas RULLAND par Gilles DESOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON

Votes : Pour : 153, Contre : 15, Abstention : 2, NPPV : Raymond AYALA, Patrick BEDEK, Philippe CAUSSE, Jean-Louis FARARD, Stéphane GOMBAUD, Colette MACQUART, Pierre REANT, Alphonse SCHWEIN

CC-2019-207 : Agence de développement économique de la Marne

Adhésion

Approbation des statuts

Désignation

d'adhérer à l'Agence de développement économique de la Marne,
d'approuver les statuts de l'Agence de développement économique de la Marne,
de désigner Monsieur Arnaud ROBINET en qualité de représentant de la Communauté urbaine du Grand Reims au sein de cette agence,
de renoncer à l'unanimité au scrutin secret pour cette désignation.

Étaient excusé(e)s : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Amélie BRABANT, Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Frédéric DECHAMPS, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Jacques GRAGÉ, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAU, Christophe SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice CHRETIEN par Claudine ROUSSEAU, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Serge HIET par Michel HUTASSE, Alain HIRault par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily DUBOS, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas RULLAND par Gilles DESOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON

Votes : Pour : 170, Contre : 0, Abstention : 4, NPPV : Thierry BRIANÇON, Jean-Claude CLADEL, Bertrand DUC, Nathalie MIRAVETE

CC-2019-208 : **Aides aux entreprises**
 Création du Comité d'agrément
 Règlement intérieur
 Conventions attributives d'aide
 Adoption
 Désignations

d'autoriser la création d'un comité d'agrément en charge de l'analyse des demandes d'aide aux entreprises instruites par la Communauté urbaine du Grand Reims,

d'approuver le règlement intérieur de ce comité d'agrément,

de désigner pour siéger au sein du comité d'agrément :

- Monsieur Pierre GEORGIN représentant le territoire ex-Reims Métropole,
- Monsieur Jean-Marc ROZE représentant la Ville de Reims.

de renoncer au scrutin secret pour ces désignations,

d'approuver les modèles types de convention attributive pour le dispositif d'aide à l'investissement productif et pour le dispositif d'aide au développement de services à la population en secteur rural, d'autoriser Madame la Présidente à signer tout document utile à la mise en œuvre de la présente délibération.

Étaient excusé(e)s : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Amélie BRABANT, Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Jacques GRAGÉ, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAU, Christophe SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice CHRETIEN par Claudine ROUSSEAU, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Serge HIET par Michel HUTASSE, Alain HIRault par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily DUBOS, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas RULLAND par Gilles DESOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON

Votes : Pour : 166, Contre : 1, Abstention : 3, NPPV : Lissan AFILAL, Bruno ARISTON, Franck BAILLY, François BARONNET, Charles GERMAIN, Didier HOUDELET, Martine JOLLY, Pierre REANT, Mario ROSSI

CC-2019-209 : **Organisme extérieur - commission thématique**
 Désignations

de renoncer, à l'unanimité, au scrutin secret pour ces désignations,

de désigner :

- Madame Marie DEPAQUY pour siéger au sein du conseil de l'École d'ingénieurs en Sciences Industrielles et Numérique (EiSINE) de l'Université de Reims Champagne-Ardenne,
- Madame Corinne TROUSSET titulaire, pour siéger au sein de la commission thématique « Services à la population » en remplacement de M. Désiré MACKPAYEN.
M. Hubert MICHEL sera son suppléant.

Étaient excusé(e)s : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Amélie BRABANT, Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Jacques GRAGÉ, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAU, Christophe SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice CHRETIEN par Claudine ROUSSEAU, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Serge HIET par Michel HUTASSE, Alain HIRault par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily DUBOS, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas RULLAND par Gilles DESSOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON

Votes : Ecole d'ingénieurs en Sciences Industrielles et Numérique : Pour : 167 / Abstention : 3 / Non votants : 9

Commission Services à la population : Pour : 156 / Abstention : 1 / Non votants : 22

CC-2019-210 : **Etat des emplois** **Modifications**

de modifier l'état des emplois comme suit :

- de transformer :

- au pôle territorial Beine-Bourgogne, un poste d'adjoint technique à temps incomplet en poste d'adjoint technique à temps complet, en raison de l'accroissement d'activités de son occupant,
 - au pôle territorial Fismes Ardre et Vesle, un poste d'adjoint technique à temps incomplet en poste d'adjoint technique à temps complet en vue de faire face à l'augmentation du nombre des missions de son occupant,
 - au pôle territorial Vallée de la Suippe, un poste d'agent de maîtrise en poste de technicien en vue de promouvoir son occupant inscrit sur la liste d'aptitude au titre de la promotion interne 2019 et qui exerce des missions relevant de la catégorie B,
 - à la direction de moyens généraux et mobiles, au service gestion et aménagement du poste de travail, au secteur nettoyage, un poste d'adjoint technique à temps incomplet en poste d'adjoint technique à temps complet, à la suite d'un reclassement pour inaptitude physique,
 - à la direction du développement économique et de l'enseignement supérieur, un poste d'adjoint administratif en poste de rédacteur, en vue de la nomination de son occupant, inscrit sur la liste d'aptitude dans le cadre des promotions internes et dont l'évolution des missions lui permet d'occuper un poste de catégorie B,
 - à la direction des ressources humaines, au service emplois, compétences et parcours professionnels, un poste de rédacteur en poste d'attaché territorial dont l'occupant, lauréat du concours, exerce des missions relevant de ce cadre d'emplois,
 - à la direction de l'urbanisme, de l'aménagement urbain et de l'archéologie, un poste vacant de rédacteur en poste d'adjoint administratif, pour les besoins du service et suite à recrutement,
 - à la direction de l'urbanisme, de l'aménagement urbain et de l'archéologie, au service archéologique, un poste de technicien vacant en poste d'attaché de conservation du patrimoine, compte tenu de l'évolution des missions de ce service,
 - à la direction générale, un poste d'adjoint administratif en poste de rédacteur en vue de nommer son occupant, inscrit sur la liste d'aptitude dans le cadre de la promotion interne et qui exerce des fonctions relevant de ce cadre d'emplois,
 - à la direction de l'eau et de l'assainissement, au service clients et gestion financière, un poste de rédacteur en poste d'attaché afin de nommer son occupant, inscrit sur la liste d'aptitude au titre de la promotion interne 2019 et dont la nature des missions et les fonctions d'encadrement lui permettent d'être affecté sur un poste de catégorie A,
 - à la direction de l'eau et de l'assainissement, au service MOA/MOE travaux neufs secteur centre, un poste d'agent de maîtrise en poste de technicien afin de nommer son occupant, inscrit sur la liste d'aptitude au titre de la promotion interne 2019 et dont le niveau de responsabilités relève de ce cadre d'emplois,
 - au cabinet, au secteur des conducteurs des élus, un poste d'adjoint technique en poste d'agent de maîtrise, en vue de nommer son occupant inscrit sur liste d'aptitude au titre de la promotion interne 2019 et dont le niveau de responsabilités relève de ce cadre d'emplois,
- d'autoriser Madame la Présidente à signer un contrat sur la base de l'article 3-3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée pour le recrutement, à la direction juridique, d'un chef de service commande publique, sur un poste vacant existant au tableau des emplois figurant à l'annexe 1. Cet emploi existant au tableau des emplois devrait être pourvu par voie statutaire. Cependant, compte tenu de la nature même des fonctions exercées et en raison de l'absence de candidatures de titulaires adaptées, malgré la publicité de la vacance d'emploi, le recrutement

- sur ledit emploi s'effectuera par voie contractuelle sur la base de l'indice majoré en vigueur à la date de la présente délibération du 1^{er} échelon du grade d'attaché territorial avec le régime indemnitaire correspondant aux fonctions exercées,
- de rémunérer, pour tenir compte de leur évolution de carrière, les agents en contrat à durée indéterminée, ci-dessous énumérés :
 - à la direction de la communication :
 - 1 chargé(e) de communication sur la base de l'indice majoré 935,
 - 1 attaché(e) de presse sur la base de l'indice majoré 897,
 - à la direction des déchets et de la propreté :
 - 1 chef de service du pôle déchets est sur la base de l'indice majoré, en vigueur à la date de la présente délibération, du 9^e échelon du grade d'ingénieur avec le régime indemnitaire correspondant aux fonctions exercées,
 - à la direction de l'eau et de l'assainissement :
 - 1 adjoint administratif principal de 2^e classe, au service clients et gestion financière, sur la base de l'indice majoré, en vigueur à la date de la présente délibération, du 10^e échelon de ce grade avec le régime indemnitaire correspondant aux fonctions exercées,
 - 1 adjoint administratif principal de 2^e classe, au service clients et gestion financière, sur la base de l'indice majoré 494,
 - au pôle territorial Fismes, Ardre et Vesle :
 - 1 agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2^e classe sur la base de l'indice majoré, en vigueur à la date de la présente délibération, du 3^e échelon de ce grade avec le régime indemnitaire correspondant aux fonctions exercées,
 - au pôle territorial Vallée de la Suippe :
 - 1 agent social, dans le domaine de la petite enfance, sur la base de l'indice majoré, en vigueur à la date de la présente délibération, du 7^e échelon de ce grade,
 - 1 auxiliaire de puériculture principal de 2^e classe sur la base de l'indice majoré, en vigueur à la date de la présente délibération, du 9^e échelon de ce grade,
 - au pôle territorial Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims :
 - 1 adjoint d'animation sur la base de l'indice majoré, en vigueur à la date de la présente délibération, du 7^e échelon de ce grade,
 - 1 secrétaire de mairie sur la base de l'indice majoré, en vigueur à la date de la présente délibération, du 8^e échelon de ce grade,
 - 1 assistant d'enseignement artistique sur la base de l'indice majoré, en vigueur à la date de la présente délibération, du 11^e échelon du grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 1^{re} classe,
 - au pôle territorial Tardenois :
 - 1 agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2^e classe sur la base de l'indice majoré, en vigueur à la date de la présente délibération, du 2^e échelon de ce grade,
 - 3 adjoints techniques sur la base de l'indice majoré, en vigueur à la date de la présente délibération, du 2^e échelon de ce grade,
 - 1 adjoint technique sur la base de l'indice majoré, en vigueur à la date de la présente délibération, du 8^e échelon de ce grade,
 - au pôle territorial Champagne Vesle :
 - 3 adjoints d'animation sur la base de l'indice majoré, en vigueur à la date de la présente délibération, du 11^e échelon de ce grade,
 - 1 adjoint administratif principal de 2^e classe sur la base de l'indice majoré, en vigueur à la date de la présente délibération, du 9^e échelon de ce grade avec le régime indemnitaire correspondant aux fonctions exercées,
 - 1 adjoint technique sur la base de l'indice majoré, en vigueur à la date de la présente délibération, du 2^e échelon de ce grade,
 - 1 adjoint technique sur la base de l'indice majoré, en vigueur à la date de la présente délibération, du 4^e échelon de ce grade,
 - au pôle territorial Rives de la Suippe :
 - 1 adjoint d'animation sur la base de l'indice majoré, en vigueur à la date de la présente délibération, du 8^e échelon de ce grade,
 - 1 adjoint d'animation sur la base de l'indice majoré, en vigueur à la date de la présente délibération, du 6^e échelon de ce grade,
 - de rémunérer, à la direction de l'eau et de l'assainissement, l'occupant en contrat à durée

déterminée, de l'emploi de responsable du pilotage des délégations de service public et de la prospective des eaux pluviales sur la base de l'indice majoré, en vigueur à la date de la présente délibération, du 3^e échelon du grade d'ingénieur avec le régime indemnitaire correspondant aux fonctions exercées.

Étaient excusé(e)s : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Amélie BRABANT, Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Jacques GRAGÉ, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAU, Christophe SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice CHRETIEN par Claudine ROUSSEAU, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Serge HIET par Michel HUTASSE, Alain HIRault par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily DUBOS, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas RULLAND par Gilles DESOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON

Votes : Pour : 173, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Raymond AYALA, Evelyne BRUSCHI, Jean-Claude CLADEL, Evelyne FRAEYMAN-VELLY, Pierre REANT, Marie-Thérèse SIMONET

CC-2019-211 : Distribution publique de gaz naturel **Reprise de la compétence au Syndicat Intercommunal d'Energies de la Marne**

la reprise par la Communauté urbaine du Grand Reims, à compter du 1^{er} novembre 2019, de la compétence relative à la distribution publique de gaz, actuellement assurée par le SIEM, sur le territoire des communes de Champfleury, Jonchery-sur-Vesle, Ormes, Puisieux, Saint-Léonard, Taissy, Trigny, Vandeuil et Verzy.

Étaient excusé(e)s : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Amélie BRABANT, Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Jacques GRAGÉ, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAU, Christophe SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice CHRETIEN par Claudine ROUSSEAU, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Serge HIET par Michel HUTASSE, Alain HIRault par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily DUBOS, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Arnaud ROBINET par Catherine VAUTRIN, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas RULLAND par Gilles DESOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON

Votes : Pour : 173, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Charles GERMAIN, Colette MACQUART, Jean-Claude PHILIPOT, Pierre REANT, Mario ROSSI, Alphonse SCHWEIN

CC-2019-212 : Chauffage urbain du quartier Croix Rouge et de Murigny 1 **Délégation de service public** **Avenant 22**

d'autoriser Madame la Présidente à signer l'avenant n° 22 au contrat de délégation de service public de chauffage urbain de Croix Rouge et de Murigny 1 avec la société SOCCRAM.

Étaient excusé(e)s : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Amélie BRABANT, Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Jacques GRAGÉ, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAU, Christophe SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice CHRETIEN par Claudine ROUSSEAU, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Serge HIET par Michel HUTASSE, Alain HIRault par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily DUBOS, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Arnaud ROBINET par Catherine VAUTRIN, Mario ROSSI par

Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas RULLAND par Gilles DESOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON
Votes : Pour : 174, Contre : 0, Abstention : 1, NPPV : Thierry BRIANÇON, Jean-Louis FARARD, Jean-Louis GADRET, Michelle LARRERE

CC-2019-213 : Chauffage urbain du quartier Croix Rouge et de Murigny 1
Délégation de service public
Avenant 23

d'autoriser Madame la Présidente à signer l'avenant n° 23 au contrat de délégation de service public de chauffage urbain de Croix Rouge et de Murigny 1 avec la société SOCCRAM.

Étaient excusé(e)s : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Amélie BRABANT, Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Jacques GRAGÉ, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAU, Christophe SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice CHRETIEN par Claudine ROUSSEAU, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Serge HIET par Michel HUTASSE, Alain HIRault par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily DUBOS, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Arnaud ROBINET par Catherine VAUTRIN, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas RULLAND par Gilles DESOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON

Votes : Pour : 168, Contre : 0, Abstention : 1, NPPV : Raymond AYALA, Thierry BRIANÇON, Jean-Louis FARARD, Guy FLAMAND, Damien GIRARD, Didier HOUDELET, Jean-Claude PHILIPOT, Michel SICRE, Claude VIGNON, Gilles WERQUIN

CC-2019-214 : Fédération nationale des SCoT
Adhésion
Désignations

d'adhérer à la Fédération nationale des SCoT pour l'année 2019 et d'acquitter la cotisation annuelle fixée par le Conseil d'administration de la Fédération nationale des SCoT, et dont le montant s'élève, pour l'année 2019 à 2 980 €,

de renoncer à l'unanimité au scrutin secret pour les désignations,

de désigner, pour siéger au sein de l'Assemblée générale de la Fédération Nationale des SCoT :

- Monsieur Cédric CHEVALIER, titulaire,
- Monsieur Alain WANSCHOOR, suppléant.

Étaient excusé(e)s : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Amélie BRABANT, Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Jacques GRAGÉ, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAU, Christophe SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice CHRETIEN par Claudine ROUSSEAU, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Serge HIET par Michel HUTASSE, Alain HIRault par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily DUBOS, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Arnaud ROBINET par Catherine VAUTRIN, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas RULLAND par Gilles DESOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON

Votes : Adhésion : Pour : 169 / Abstention : 2 / Non votants : 8

Désignation : Pour : 168 / Abstention : 3 / Non votants : 8

CC-2019-215 : Taxe d'aménagement
Opération publique Lotissement Le Fond du Poirier
Modalités de reversement à la commune de Trigny

d'autoriser le reversement à la commune de Trigny du produit de la taxe d'aménagement réellement perçu par la Communauté urbaine du Grand Reims sur l'unique périmètre de

l'opération publique « lotissement Le Fond du Poirier » pour la réalisation d'équipements publics restant à la charge de la commune,
d'autoriser Madame la Présidente à signer, avec la commune de Trigny, la convention visant à définir les modalités de reversement de la taxe d'aménagement sur le périmètre de l'opération publique « lotissement Le Fond du Poirier ».

Étaient excusé(e)s : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Amélie BRABANT, Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Jacques GRAGÉ, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAU, Christophe SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice CHRETIEN par Claudine ROUSSEAU, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Serge HIET par Michel HUTASSE, Alain HIRault par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily DUBOS, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Arnaud ROBINET par Catherine VAUTRIN, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas RULLAND par Gilles DESOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON

Votes : Pour : 172, Contre : 0, Abstention : 1, NPPV : Jacques BOURGOGNE, Thierry BRIANÇON, Didier HOUDELET, Michel HUTASSE, Michel PETERMANN, Mario ROSSI

CC-2019-216 : Taxe d'aménagement
Lotissement Les portes de Vesle
Modalités de reversement à la commune de Sept Saulx

d'autoriser le reversement à la commune de Sept Saulx du produit de la taxe d'aménagement réellement perçu par la Communauté urbaine du Grand Reims sur l'unique périmètre du « lotissement Les portes de Vesle » pour la réalisation d'équipements publics restant à la charge de la commune,

d'autoriser Madame la Présidente à signer, avec la commune de Sept Saulx, la convention visant à définir les modalités de reversement de la taxe d'aménagement sur le périmètre du « lotissement Les portes de Vesle ».

Étaient excusé(e)s : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Amélie BRABANT, Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Jacques GRAGÉ, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAU, Christophe SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice CHRETIEN par Claudine ROUSSEAU, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Serge HIET par Michel HUTASSE, Alain HIRault par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily DUBOS, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Arnaud ROBINET par Catherine VAUTRIN, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas RULLAND par Gilles DESOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON

Votes : Pour : 166, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Xavier ALBERTINI, Raphaël BLANCHARD, Cédric CHEVALIER, Guy DELONG, Charles GERMAIN, Jean-Jacques GOUAULT, Patricia GRAIN, Véronique MARCHET, Guillaume MICHAUX, Germain RENARD, Mario ROSSI, Jean-Marc ROZE, Claude VIGNON

CC-2019-217 : Commune de Bourgogne-Fresne
Création d'un périmètre délimité des abords
de l'église Saint-Pierre Saint-Paul
Avis

de donner un avis favorable à la création du Périmètre Délimité des Abords de l'église Saint-Pierre Saint-Paul proposée par l'Architecte des Bâtiments de France.

Le dossier de création dudit périmètre sera soumis à enquête publique unique avec celle de la procédure de PLU.

Étaient excusé(e)s : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Amélie BRABANT, Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves

DETRAIGNE, Claude DOREAU, Jacques GRAGÉ, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAU, Christophe SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice CHRETIEN par Claudine ROUSSEAU, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Serge HIET par Michel HUTASSE, Alain HIRault par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily DUBOS, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Arnaud ROBINET par Catherine VAUTRIN, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas RULLAND par Gilles DESOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON

Votes : Pour : 164, Contre : 0, Abstention : 1, NPPV : François BARONNET, Denis BOUVILLE, Thierry BRIANÇON, Cédric CHEVALIER, Jean-Louis FARARD, Damien GIRARD, Michel HUTASSE, Franck JACQUET, Maryse LADIESSE, Nathalie MALMBERG, Jean MARX, Patrice MOUSEL, Eric QUENARD, Philippe SOTER

CC-2019-218 : Commune de Fismes
Création d'un périmètre délimité des abords de l'église Sainte Macre
Avis

de donner un avis favorable à la création du Périmètre Délimité des Abords de l'Eglise Sainte-Macre de Fismes, proposée par l'Architecte des Bâtiments de France.

Le dossier de création dudit périmètre sera soumis à enquête publique.

Étaient excusé(e)s : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Amélie BRABANT, Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Jacques GRAGÉ, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAU, Christophe SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice CHRETIEN par Claudine ROUSSEAU, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Serge HIET par Michel HUTASSE, Alain HIRault par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily DUBOS, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Arnaud ROBINET par Catherine VAUTRIN, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas RULLAND par Gilles DESOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON

Votes : Pour : 167, Contre : 0, Abstention : 1, NPPV : M. Xavier ALBERTINI, M. Raphaël BLANCHARD, M. Patrick DAHLEM, M. Gilles DESOYE, M. Pascal GARNOTEL, M. Didier HOUDELET, M. Franck JACQUET, M. Yannick KERHARO, M. Franck NOEL, M. Pierre REANT, M. Nicolas RULLAND

CC-2019-219 : Commune de Ville-en-Tardenois
Création d'un périmètre délimité des abords de l'Eglise Saint-Laurent
Avis

de donner un avis favorable à la création d'un Périmètre Délimité des Abords (PDA) de l'Eglise Saint-Laurent de Ville-en-Tardenois, proposée par l'Architecte des Bâtiments de France.

Le dossier de création dudit périmètre sera soumis à enquête publique.

Étaient excusé(e)s : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Amélie BRABANT, Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Jacques GRAGÉ, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAU, Christophe SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice CHRETIEN par Claudine ROUSSEAU, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Serge HIET par Michel HUTASSE, Alain HIRault par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily DUBOS, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Arnaud ROBINET par Catherine VAUTRIN, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas RULLAND par Gilles DESOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON

Votes : Pour : 172, Contre : 0, Abstention : 1, NPPV : Jean-Marie ALLOUCHERY, Bruno ARISTON, Evelyne BRUSCHI, Jean-Claude PHILIPOT, Pierre REANT, Alphonse SCHWEIN

CC-2019-220 : Commune de Bétheniville
Plan Local d'Urbanisme - Elaboration
Débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

de prendre acte de la tenue du débat sur les orientations générale du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) réalisé dans le cadre de la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Bétheniville.

Étaient excusé(e)s : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Amélie BRABANT, Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Jacques GRAGÉ, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAU, Christophe SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice CHRETIEN par Claudine ROUSSEAU, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Serge HIET par Michel HUTASSE, Alain HIRault par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily DUBOS, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Arnaud ROBINET par Catherine VAUTRIN, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas RULLAND par Gilles DESOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON

CC-2019-221 : Commune de Verzy
Plan Local d'Urbanisme - Elaboration
Débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

de prendre acte de la tenue du débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du futur Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Verzy.

Étaient excusé(e)s : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Amélie BRABANT, Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Jacques GRAGÉ, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAU, Christophe SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice CHRETIEN par Claudine ROUSSEAU, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Serge HIET par Michel HUTASSE, Alain HIRault par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily DUBOS, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Arnaud ROBINET par Catherine VAUTRIN, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas RULLAND par Gilles DESOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON

CC-2019-222 : Commune de Bourgogne-Fresne
Prescription de l'abrogation de la carte communale de Fresne-lès-Reims

de prescrire l'abrogation de la carte communale de Fresne-lès-Reims.

Étaient excusé(e)s : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Amélie BRABANT, Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Jacques GRAGÉ, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAU, Christophe SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice CHRETIEN par Claudine ROUSSEAU, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Serge HIET par Michel HUTASSE, Alain HIRault par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily DUBOS, Nathalie MALMBERG par Nicolas MARANDON, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Arnaud ROBINET par Catherine VAUTRIN, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas RULLAND par Gilles DESOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON

Votes : Pour : 170, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Bruno ARISTON, Raymond AYALA, Thierry BRIANÇON, Evelyne BRUSCHI, Franck JACQUET, Pierre LHOTTE, Jean-Claude PHILIPOT, Michel SICRE, Claude VIGNON

CC-2019-223 : Commune de Bourgogne-Fresne
Plan Local d'Urbanisme de Fresne-lès-Reims - Elaboration
Bilan de la concertation et arrêt du projet

de tirer le bilan de la concertation,
d'arrêter le projet de PLU de Fresne-lès-Reims,
d'opter pour le nouveau régime juridique des PLU,
de soumettre pour avis le projet de PLU aux personnes publiques associées, ainsi qu'à celles qui en ont, le cas échéant, fait la demande.

Conformément au Code de l'Urbanisme, le dossier définitif du projet d'élaboration, tel qu'arrêté par le Conseil communautaire, est tenu à la disposition du public à la mairie de Bourgogne-Fresne.

Conformément à l'article R.153-3 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie et au siège de la communauté urbaine durant un délai d'un mois.

Les documents listés ci-après font partie intégrante de la délibération transmise au contrôle de légalité:

- un rapport de présentation,
- un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD),
- des plans de zonage (2),
- un règlement écrit,
- des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP),
- les emplacements réservés,
- les annexes sanitaires (7),
- les annexes relatives aux servitudes (2),
- l'arrêté préfectoral sur le bruit,
- la Déclaration d'Utilité Publique-Périmètre de protection du captage,
- le plan de situation du captage,
- le plan du périmètre de protection du captage,
- l'arrêté préfectoral - transport de gaz et carte,
- l'étude Zones Humides,
- les Secteurs d'Information des Sols (SIS),
- l'avis MRAE,
- le bilan de la concertation,
- la délibération du conseil municipal sur le bilan de la concertation et l'arrêt de projet.

Étaient excusé(e)s : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Amélie BRABANT, Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Jacques GRAGÉ, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAU, Christophe SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice CHRETIEN par Claudine ROUSSEAU, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Serge HIET par Michel HUTASSE, Alain HIRault par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily DUBOS, Nathalie MALMBERG par Nicolas MARANDON, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Arnaud ROBINET par Catherine VAUTRIN, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas RULLAND par Gilles DESSOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON

Votes : Pour : 175, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Raymond AYALA, Raphaël BLANCHARD, Mario ROSSI, Claude VIGNON

CC-2019-224 : Commune de Bourgogne-Fresne
Plan Local d'Urbanisme de Bourgogne - Révision
Bilan de la concertation et arrêt du projet

de tirer le bilan de la concertation,
d'arrêter le projet de Plan Local d'Urbanisme de Bourgogne,
d'opter pour le nouveau régime juridique des PLU,

de soumettre pour avis le projet de PLU aux personnes publiques associées, ainsi qu'à celles qui en ont, le cas échéant, fait la demande.

Conformément au Code de l'Urbanisme, le dossier définitif du projet de révision, tel qu'arrêté par le Conseil communautaire, est tenu à la disposition du public à la mairie de Bourgogne-Fresne.

Conformément à l'article R.153-3 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie et au siège de la Communauté urbaine durant un délai d'un mois.

Les documents listés ci-après font partie intégrante de la délibération transmise au contrôle de légalité:

- un rapport de présentation,
- un projet d'aménagement et de développement durables (PADD),
- des plans de zonage (2),
- un règlement écrit,
- des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP),
- les emplacements réservés,
- les annexes sanitaires (7),
- la localisation des dessertes incendies,
- les annexes relatives aux servitudes d'utilité publique (2),
- l'arrêté préfectoral sur les canalisations de gaz,
- la procédure d'élaboration de modification de périmètre (ABF),
- le plan de modification du périmètre (ABF),
- l'arrêté préfectoral relatif à la DUP périmètre de captage d'Auménancourt,
- l'étude zones humides,
- les Secteurs d'Information sur les Sols (SIS),
- l'implantation des galeries et sapes,
- l'avis de la MRAE,
- l'arrêté préfectoral portant sur l'examen au cas par cas,
- le bilan de la concertation,
- la délibération du conseil municipal sur l'arrêt de projet et le bilan de la concertation.

Étaient excusé(s) : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Amélie BRABANT, Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Jacques GRAGÉ, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAU, Christophe SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice CHRETIEN par Claudine ROUSSEAU, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Serge HIET par Michel HUTASSE, Alain HIRault par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily DUBOS, Nathalie MALMBERG par Nicolas MARANDON, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Arnaud ROBINET par Catherine VAUTRIN, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas RULLAND par Gilles DESSOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON

Votes : Pour : 175, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Bruno ARISTON, Michel HUTASSE, Martine JOLLY, Alain LEQUART

CC-2019-225 : Commune de Mailly-Champagne
Plan Local d'Urbanisme - Elaboration
Bilan de la concertation et arrêt du projet

de tirer le bilan de la concertation,

d'arrêter le projet d'élaboration du PLU de la commune de Mailly-Champagne,

d'opter pour le nouveau régime juridique des PLU,

de soumettre pour avis, lors d'un examen conjoint, ledit projet aux personnes publiques associées conformément à l'article L.153-34 du Code de l'Urbanisme.

Conformément au Code de l'Urbanisme, le dossier définitif du projet, tel qu'arrêté par le Conseil communautaire, est tenu à disposition du public à la Mairie de Mailly-Champagne.

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie et au siège de la Communauté urbaine du Grand Reims, durant un délai d'un mois.

Les documents listés ci-après font partie intégrante de la délibération transmise au contrôle de légalité :

- rapport de présentation,
- PADD,
- OAP,
- règlement,
- plans de zonage,
- annexes,
- plan des servitudes,
- plans d'assainissement,
- plan AEP,
- bilan de la concertation.

Étaient excusé(e)s : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Amélie BRABANT, Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Jacques GRAGÉ, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAU, Christophe SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice CHRETIEN par Claudine ROUSSEAU, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Serge HIET par Michel HUTASSE, Alain HIRault par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily DUBOS, Nathalie MALMBERG par Nicolas MARANDON, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Arnaud ROBINET par Catherine VAUTRIN, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas RULLAND par Gilles DESSOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON

Votes : Pour : 173, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Lissan AFILAL, Jean-Marie ALLOUCHERY, Patrick BEDEK, Jean-Claude CLADEL, Maryse LEQUEUX, Gilles WERQUIN

CC-2019-226 : Commune de Romain
Plan Local d'Urbanisme - Elaboration
Bilan de la concertation et arrêt du projet

de tirer le bilan de la concertation,
d'arrêter le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune de Romain,
d'opter pour le nouveau régime juridique des PLU,
de soumettre pour avis le projet de PLU aux personnes publiques associées, ainsi qu'à celles qui en ont, le cas échéant, fait la demande.

Conformément au Code de l'Urbanisme, le dossier définitif du projet d'élaboration, tel qu'arrêté par le Conseil communautaire, est tenu à la disposition du public à la Mairie de Romain.

Conformément à l'article R.153-3 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie et au siège de la communauté urbaine durant un délai d'un mois.

Les documents listés ci-après font partie intégrante de la délibération transmise au contrôle de légalité :

- le bilan de la concertation,
- le rapport de présentation,
- le projet d'aménagement et de développement durable,
- les orientations d'aménagement et de programmation,
- le règlement d'urbanisme,
- les plans de zones,
- les annexes,
- la décision MRAe,
- le plan des réseaux AEP,
- le plan des servitudes.

Étaient excusé(e)s : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Amélie BRABANT, Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Jacques GRAGÉ, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAU, Christophe SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice CHRETIEN par Claudine ROUSSEAU, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Serge HIET par Michel

HUTASSE, Alain HIRault par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily DUBOS, Nathalie MALMBERG par Nicolas MARANDON, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Arnaud ROBINET par Catherine VAUTRIN, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas RULLAND par Gilles DESSOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON
Votes : Pour : 175, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Lissan AFILAL, François BARONNET, Charles GERMAIN, Jean-Claude PHILIPOT

CC-2019-227 : Commune de Sept-Saulx
Plan Local d'Urbanisme - Elaboration
Bilan de la concertation et arrêt du projet

de tirer le bilan de la concertation,
d'arrêter le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Sept-Saulx,
d'opter pour le nouveau régime juridique des PLU,
de soumettre pour avis, lors d'un examen conjoint, ledit projet aux personnes publiques associées conformément à l'article L.153-34 du Code de l'Urbanisme.

Conformément au Code de l'Urbanisme, le dossier définitif du projet, tel qu'arrêté par le Conseil communautaire, est tenu à disposition du public à la mairie de Sept-Saulx.

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie et au siège de la Communauté urbaine du Grand Reims, durant un délai d'un mois.

Les documents listés ci-après font partie intégrante de la délibération transmise au contrôle de légalité :

- bilan de la concertation,
- rapport de présentation,
- PADD,
- OAP,
- règlement,
- plans de zonage,
- plan des servitudes d'utilité publique,
- plans des réseaux,
- annexes du plan.

Étaient excusé(e)s : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Amélie BRABANT, Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Jacques GRAGÉ, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAU, Christophe SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice CHRETIEN par Claudine ROUSSEAU, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Serge HIET par Michel HUTASSE, Alain HIRault par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily DUBOS, Nathalie MALMBERG par Nicolas MARANDON, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Arnaud ROBINET par Catherine VAUTRIN, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas RULLAND par Gilles DESSOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON

Votes : Pour : 174, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Bruno ARISTON, Jean-Louis FARARD, Philippe SOTER, Vincent VERSTRAETE, Claude VIGNON

CC-2019-228 : Commune de Vandeuil
Plan Local d'Urbanisme - Elaboration
Bilan de la concertation et arrêt du projet

de tirer le bilan de la concertation,
d'arrêter le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune de Vandeuil,
d'opter pour le nouveau régime juridique des PLU,
de soumettre pour avis le projet de PLU aux personnes publiques associées, ainsi qu'à celles qui en ont, le cas échéant, fait la demande.

Conformément au Code de l'Urbanisme, le dossier définitif du projet de révision, tel qu'arrêté par le Conseil communautaire, est tenu à la disposition du public à la mairie de Vandeuil.

Conformément à l'article R.153-3 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie et au siège de la communauté urbaine durant un délai d'un mois.

Les documents listés ci-après font partie intégrante de la délibération transmise au contrôle de légalité :

- le bilan de la concertation,
- le rapport de présentation,
- le projet d'aménagement et de développement durables,
- les orientations d'aménagement et de programmation,
- le règlement d'urbanisme,
- le plan de zonage 1/3000,
- le plan de zonage 1/1500,
- les annexes,
- le plan des servitudes,
- le plan des réseaux AEP.

Étaient excusé(e)s : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Amélie BRABANT, Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Jacques GRAGÉ, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAU, Christophe SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice CHRETIEN par Claudine ROUSSEAU, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Serge HIET par Michel HUTASSE, Alain HIRAUT par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily DUBOS, Nathalie MALMBERG par Nicolas MARANDON, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Arnaud ROBINET par Catherine VAUTRIN, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas RULLAND par Gilles DESOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON

Votes : Pour : 173, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Jean-Marie ALLOUCHERY, Thierry BRIANÇON, Kim DUNTZE, Jean-Louis FARARD, Valérie PRILLIEUX, Germain RENARD

CC-2019-229 : Commune de Villers-Marmery
Plan Local d'Urbanisme - Révision
Bilan de la concertation et arrêt du projet

de tirer le bilan de la concertation,

d'arrêter le projet de révision du PLU de la commune de Villers-Marmery,

d'opter pour le nouveau régime juridique des PLU,

de soumettre pour avis, lors d'un examen conjoint, ledit projet de révision aux personnes publiques associées ainsi que celles qui en font la demande.

Conformément au Code de l'urbanisme, le dossier définitif du projet de révision, tel qu'arrêté par le Conseil communautaire, est tenu à disposition du public à la mairie de Villers-Marmery.

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie et au siège de la Communauté urbaine du Grand Reims, durant un délai d'un mois.

Les documents listés ci-après font partie intégrante de la délibération transmise au contrôle de légalité :

- rapport de présentation,
- diagnostic du territoire,
- PADD,
- OAP,
- règlement d'urbanisme et plans de zonage,
- liste et plan des servitudes d'utilité publique,
- plans des réseaux AEP,
- plans de zonage assainissement,
- schéma des systèmes d'élimination des déchets,
- plans d'alignement,
- annexes complémentaires,
- bilan de la concertation.

Étaient excusé(e)s : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Amélie BRABANT, Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Jacques GRAGÉ, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAU, Christophe SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice CHRETIEN par Claudine ROUSSEAU, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Serge HIET par Michel HUTASSE, Alain HIRault par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily DUBOS, Nathalie MALMBERG par Nicolas MARANDON, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Arnaud ROBINET par Catherine VAUTRIN, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas RULLAND par Gilles DESSOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON

Votes : Pour : 176, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Pierre REANT, Mario ROSSI, Marie-Thérèse SIMONET

CC-2019-230 : Commune de Bétheny
Plan Local d'Urbanisme
Approbation de la mise en compatibilité 1 avec la déclaration de projet
"Les Naux"

d'approuver l'intérêt général de l'opération reposant sur les motifs et considérations,

d'adopter la déclaration de projet « Les Naux »,

d'approuver la mise en compatibilité n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Bétheny,

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie de Bétheny et au siège de la communauté urbaine pendant un mois. Mention de cet affichage sera, en outre, insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

Les documents listés ci-après font partie intégrante de la délibération transmise au contrôle de légalité :

- additif au rapport de présentation – Mise en compatibilité n°1,
- orientations d'Aménagement et de Programmation,
- règlement graphique – Plan de zonage 1/8000,
- règlement graphique – Plan de zonage 1/5000,
- règlement écrit – Tome 1 Règlement général,
- règlement écrit – Tome 2 Dispositions particulières applicables aux zones et secteurs,
- étude entrée de ville secteur Les Naux,
- expertise écologique Les Naux.

Étaient excusé(e)s : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Amélie BRABANT, Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Jacques GRAGÉ, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAU, Christophe SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice CHRETIEN par Claudine ROUSSEAU, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Serge HIET par Michel HUTASSE, Alain HIRault par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily DUBOS, Nathalie MALMBERG par Nicolas MARANDON, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Arnaud ROBINET par Catherine VAUTRIN, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas RULLAND par Gilles DESSOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON

Votes : Pour : 174, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Raphaël BLANCHARD, Jacques BOURGOGNE, Thierry BRIANÇON, Franck JACQUET, Michel SICRE

CC-2019-231 : Commune de Bétheny
Plan Local d'Urbanisme
Approbation de la modification 3

d'approuver la modification n°3 du PLU de Bétheny.

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie de Bétheny et au siège de la Communauté urbaine pendant un mois. Mention de cet affichage sera, en outre, insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

Les documents listés ci-après font partie intégrante de la délibération transmise au contrôle de légalité :

- additif au rapport de présentation – modification n°3,
- orientations d'Aménagement et de Programmation,
- règlement écrit – Tome 1 Règlement général,
- règlement écrit – Tome 2 Dispositions particulières applicables aux zones et secteurs.

Étaient excusé(e)s : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Amélie BRABANT, Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Jacques GRAGÉ, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAU, Christophe SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice CHRETIEN par Claudine ROUSSEAU, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Serge HIET par Michel HUTASSE, Alain HIRAULT par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily DUBOS, Nathalie MALMBERG par Nicolas MARANDON, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Arnaud ROBINET par Catherine VAUTRIN, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas RULLAND par Gilles DESSOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON

Votes : Pour : 171, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Bruno ARISTON, Marie DEPAQUY, Christian LAPOINTE, Cédric LATTUADA, Jean-Claude PHILIPOT, Pierre REANT, Alain TOULLEC, Jean-Marie VIEVILLE

CC-2019-232 : Commune de Witry-Lès-Reims
Plan Local d'Urbanisme
Prescription de la révision allégée 1

de prescrire, au vu des objectifs, la révision allégée n° 1 du PLU de la commune de Witry-lès-Reims.

Conformément à l'article L.153-11 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération sera notifiée aux personnes publiques associées.

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie et au siège de la Communauté urbaine durant un délai d'un mois, et d'une mention en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

Étaient excusé(e)s : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Amélie BRABANT, Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Jacques GRAGÉ, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAU, Christophe SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice CHRETIEN par Claudine ROUSSEAU, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Serge HIET par Michel HUTASSE, Alain HIRAULT par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily DUBOS, Nathalie MALMBERG par Nicolas MARANDON, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Arnaud ROBINET par Catherine VAUTRIN, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas RULLAND par Gilles DESSOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON

Votes : Pour : 174, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Jean-Claude CLADEL, Richard FERNANDEZ, Frédéric LEPAN, Pascal LORIN, Mario ROSSI

CC-2019-233 : Commune d'Heutrégiville
Plan Local d'Urbanisme
Approbation

d'approuver le PLU de la commune d'Heutrégiville.

La délibération fera l'objet d'un affichage en mairie d'Heutrégiville et au siège de la Communauté urbaine du Grand Reims pendant un mois. Mention de cet affichage sera, en outre, inséré en caractères apparents dans un journal diffusé dans le Département.

Le dossier de PLU approuvé sera tenu à la disposition du public en mairie d'Heutrégiville aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi qu'à la Sous-préfecture de l'arrondissement de Reims.

Les documents listés ci-dessous font partie intégrante de la délibération transmise au contrôle de légalité :

Pièce A : Rapport de présentation,

Pièce B : PADD,

Pièce C : OAP,

Pièce D1 : Règlement,

Pièce D2a : Plan de zonage au 1/6500^{ème},

Pièce D2b : Plan de zonage au 1/1500^{ème},

Pièce D3 : Plan de zonage au 1/6500^{ème} des emplacements réservés, espaces boisés...,

Pièce E1 : Annexes servitudes d'utilité publique et sanitaire,

Pièce E2 : Plan des servitudes « porté à connaissance »,

Pièce E3 : Plan d'adduction d'eau potable.

Étaient excusé(e)s : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Amélie BRABANT, Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Jacques GRAGÉ, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAU, Christophe SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice CHRETIEN par Claudine ROUSSEAU, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Serge HIET par Michel HUTASSE, Alain HIRAULT par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily DUBOS, Nathalie MALMBERG par Nicolas MARANDON, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Arnaud ROBINET par Catherine VAUTRIN, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas RULLAND par Gilles DESSOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON

Votes : Pour : 172, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : François BARONNET, Raphaël BLANCHARD, Alain MICHELON, Sylvie PORET, Pierre REANT, Silvana SAHO-NUZZO, Claude VIGNON

CC-2019-234 : Commune d'Heutrégiville **Instauration du Droit de Prémption Urbain**

d'instaurer le droit de préemption urbain sur l'ensemble des zones urbaines et à urbaniser de la commune d'Heutrégiville,

d'autoriser la délégation du droit de préemption à la commune si cette dernière en fait expressément la demande pour un projet relevant de ses compétences propres.

Cette délibération sera affichée pendant un mois en mairie d'Heutrégiville et fera l'objet d'une annonce légale dans deux journaux diffusés dans le département.

Étaient excusé(e)s : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Amélie BRABANT, Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Jacques GRAGÉ, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAU, Christophe SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice CHRETIEN par Claudine ROUSSEAU, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Serge HIET par Michel HUTASSE, Alain HIRAULT par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily DUBOS, Nathalie MALMBERG par Nicolas MARANDON, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Arnaud ROBINET par Catherine VAUTRIN, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas RULLAND par Gilles DESSOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON

Votes : Pour : 174, Contre : 1, Abstention : 0, NPPV : Raphaël BLANCHARD, Evelyne BRUSCHI, Thomas DUBOIS, Pascal LORIN

CC-2019-235 : Commune d'Heutrégiville **Instauration du permis de démolir, de la déclaration préalable pour** **l'édification des clôtures et autorisation pour les travaux de ravalement**

d'instaurer le permis de démolir,

d'instaurer la déclaration préalable pour l'édification des clôtures,

de soumettre à autorisation les travaux de ravalement,
sur l'ensemble du territoire communal d'Heutrégiville.

Cette délibération sera affichée pendant un mois en Mairie d'Heutrégiville et au siège de la
Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient excusé(e)s : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Amélie BRABANT,
Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves
DETRAIGNE, Claude DOREAU, Jacques GRAGÉ, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-
Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAU, Christophe
SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice
CHRETIEN par Claudine ROUSSEAU, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Serge HIET par Michel
HUTASSE, Alain HIRault par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-
Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily
DUBOS, Nathalie MALMBERG par Nicolas MARANDON, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS
par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Arnaud ROBINET
par Catherine VAUTRIN, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas
RULLAND par Gilles DESOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON

Votes : Pour : 173, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Jacques BOURGOGNE, Laurent COLAS, Véronique MARCHET,
Pierre REANT, Jean-Marc ROZE, Claude VIGNON

CC-2019-236 : Commune de Chenay
Plan Local d'Urbanisme
Approbation

d'approuver le PLU de la commune de Chenay.

La délibération fera l'objet d'un affichage en mairie de Chenay et au siège de la Communauté
urbaine du Grand Reims pendant un mois. Mention de cet affichage sera, en outre, inséré en
caractères apparents dans un journal diffusé dans le Département.

Le dossier de PLU approuvé sera tenu à la disposition du public en mairie de Chenay aux jours et
heures habituels d'ouverture, ainsi qu'à la Sous-préfecture de l'arrondissement de Reims.

Les documents listés ci-après font partie intégrante de la délibération transmise au contrôle de
légalité :

- rapport de présentation,
- PADD,
- OAP,
- règlement écrit,
- plans de zonage,
- recueil d'annexes, document E1,
- plan des servitudes.

Étaient excusé(e)s : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Amélie BRABANT,
Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves
DETRAIGNE, Claude DOREAU, Jacques GRAGÉ, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-
Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAU, Christophe
SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice
CHRETIEN par Claudine ROUSSEAU, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Serge HIET par Michel
HUTASSE, Alain HIRault par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-
Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily
DUBOS, Nathalie MALMBERG par Nicolas MARANDON, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS
par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Arnaud ROBINET
par Catherine VAUTRIN, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas
RULLAND par Gilles DESOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON

Votes : Pour : 173, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Lissan AFILAL, Bruno ARISTON, François BARONNET, Jean-
Jacques GOUAULT, Michel HUTASSE, Martine JOLLY

CC-2019-237 : Commune de Chenay
Instauration du Droit de Prémption Urbain

d'instaurer le droit de préemption urbain sur l'ensemble des zones urbaines et à urbaniser de la
commune de Chenay.

Cette délibération sera affichée pendant un mois en mairie de Chenay et au siège de la Communauté urbaine du Grand Reims, et fera l'objet d'une annonce légale dans deux journaux diffusés dans le Département.

Étaient excusé(e)s : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Amélie BRABANT, Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Jacques GRAGÉ, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAU, Christophe SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice CHRETIEN par Claudine ROUSSEAU, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Serge HIET par Michel HUTASSE, Alain HIRault par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily DUBOS, Nathalie MALMBERG par Nicolas MARANDON, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Arnaud ROBINET par Catherine VAUTRIN, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas RULLAND par Gilles DESOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON

Votes : Pour : 177, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Conrad CHER, Jean-Jacques GOUAULT

CC-2019-238 : Commune de Chenay
Instauration du permis de démolir, de la déclaration préalable pour
l'édification des clôtures et autorisations pour les travaux de ravalement

d'instaurer le permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal de Chenay,
d'instaurer la déclaration préalable pour l'édification des clôtures sur l'ensemble du territoire communal de Chenay,

de soumettre à autorisation les travaux de ravalement sur l'ensemble du territoire communal de Chenay.

La délibération fera l'objet d'un affichage en mairie de Chenay et au siège de la Communauté urbaine du Grand Reims pendant un mois.

Étaient excusé(e)s : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Amélie BRABANT, Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Jacques GRAGÉ, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAU, Christophe SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice CHRETIEN par Claudine ROUSSEAU, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Serge HIET par Michel HUTASSE, Alain HIRault par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily DUBOS, Nathalie MALMBERG par Nicolas MARANDON, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Arnaud ROBINET par Catherine VAUTRIN, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas RULLAND par Gilles DESOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON

Votes : Pour : 174, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Raphaël BLANCHARD, Evelyne BRUSCHI, Jean-Claude CLADEL, Christian LAPOINTE, Marie-Thérèse SIMONET

CC-2019-239 : Transports Publics non Urbains
Organisation des transports scolaires
Convention de partenariat avec le Syndicat mixte scolaire de Fismes

d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention de partenariat avec le Syndicat Mixte Scolaire de Fismes relative à l'organisation des transports scolaires.

Étaient excusé(e)s : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Amélie BRABANT, Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Jacques GRAGÉ, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAU, Christophe SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice CHRETIEN par Claudine ROUSSEAU, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Serge HIET par Michel HUTASSE, Alain HIRault par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily

DUBOS, Nathalie MALMBERG par Nicolas MARANDON, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Arnaud ROBINET par Catherine VAUTRIN, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas RULLAND par Gilles DESSOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON
Votes : Pour : 175, Contre : 0, Abstention : 1, NPPV : Raymond AYALA, Serge HIET, Michel HUTASSE

CC-2019-240 : Transports publics
Abonnements scolaires des élèves du secondaire
Convention avec la Région Grand Est

d'autoriser Madame la Présidente :

- à signer la convention avec la Région Grand Est,
- à prendre tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Étaient excusé(e)s : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Amélie BRABANT, Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Jacques GRAGÉ, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAU, Christophe SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice CHRETIEN par Claudine ROUSSEAU, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Serge HIET par Michel HUTASSE, Alain HIRault par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily DUBOS, Nathalie MALMBERG par Nicolas MARANDON, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Arnaud ROBINET par Catherine VAUTRIN, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas RULLAND par Gilles DESSOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON

Votes : Pour : 167, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Bruno ARISTON, Raphaël BLANCHARD, Evelyne BRUSCHI, Cédric CHEVALIER, Catherine COUTANT, Marie DEPAQUY, Christian LAPOINTE, Véronique MARCHET, Sylvie PORET, Jean-Marc ROZE, André SECONDE, Michel SICRE

CC-2019-241 : Système d'information géographique communautaire
Constitution et maintien d'un fond de plan très grande échelle dit
Plan corps de rue simplifié (PCRS)
Convention multipartenariale

d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention multipartenariale relative à la mise en œuvre d'un partenariat technique et financier pour la constitution et le maintien d'un fond de plan très grande échelle dit Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS),
de fixer la participation financière de la Communauté urbaine du Grand Reims, pour 5 ans, à 29 635,89 € HT/an.

Étaient excusé(e)s : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Amélie BRABANT, Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Jacques GRAGÉ, Franck GUREGHIAN, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAU, Christophe SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice CHRETIEN par Claudine ROUSSEAU, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Serge HIET par Michel HUTASSE, Alain HIRault par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily DUBOS, Nathalie MALMBERG par Nicolas MARANDON, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Arnaud ROBINET par Catherine VAUTRIN, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas RULLAND par Gilles DESSOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON

Votes : Pour : 174, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Jean-Louis FARARD, Martine JOLLY, Véronique MARCHET, Jean-Marc ROZE

CC-2019-242 : Mise à disposition de données
Convention de partenariat avec Enedis
Avenant 1

d'autoriser Madame la Présidente à signer l'avenant n°1 à la convention de partenariat avec ENEDIS, ainsi que l'ensemble des documents afférents à la présente démarche.

Étaient excusé(e)s : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Amélie BRABANT, Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Jacques GRAGÉ, Franck GUREGHIAN, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAUX, Christophe SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice CHRETIEN par Claudine ROUSSEAUX, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Serge HIET par Michel HUTASSE, Alain HIRault par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily DUBOS, Nathalie MALMBERG par Nicolas MARANDON, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Arnaud ROBINET par Catherine VAUTRIN, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas RULLAND par Gilles DESSOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON

Votes : Pour : 169, Contre : 0, Abstention : 1, NPPV : Lissan AFILAL, René DESSAINT, Richard FERNANDEZ, Jean-Jacques GOUAULT, Alain HIRault, Frédéric LEPAN, Véronique MARCHET, Jean-Marc ROZE

CC-2019-243 : Commune de Reims
Dénomination de voie
Chemin de Cernay

de nommer « chemin de Cernay » la voie dite « chemin vicinal n°5 de Bétheny à Cernay ».

Étaient excusé(e)s : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Amélie BRABANT, Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Jacques GRAGÉ, Franck GUREGHIAN, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAUX, Christophe SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice CHRETIEN par Claudine ROUSSEAUX, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Serge HIET par Michel HUTASSE, Alain HIRault par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily DUBOS, Nathalie MALMBERG par Nicolas MARANDON, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Arnaud ROBINET par Catherine VAUTRIN, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas RULLAND par Gilles DESSOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON

Votes : Pour : 172, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Jacques BOURGOGNE, Damien GIRARD, Alain HIRault, Yannick KERHARO, Patrice MOUSEL, Pierre REANT

CC-2019-244 : Travaux neufs d'éclairage public et remplacement de ballons fluorescents
Attribution d'un fonds de concours au SIEM

d'autoriser le versement d'un fonds de concours de 212 975,32 € au SIEM au titre des travaux neufs d'éclairage public et de remplacements de ballons fluorescents pour les communes d'Aougnny, Méry-Prémecy, Mont-sur-Courville, Pargny-lès-Reims, Selles, Bouvancourt, Coulommès-la-Montagne, Fismes et Saint-Etienne-sur-Suipe,

d'autoriser Madame la Présidente à signer tous les documents ou actes nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Étaient excusé(e)s : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Amélie BRABANT, Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Jacques GRAGÉ, Franck GUREGHIAN, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAUX, Christophe SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice CHRETIEN par Claudine ROUSSEAUX, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Serge HIET par Michel HUTASSE, Alain HIRault par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily DUBOS, Nathalie MALMBERG par Nicolas MARANDON, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Arnaud ROBINET par Catherine VAUTRIN, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas RULLAND par Gilles DESOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON

Votes : Pour : 134, Contre : 0, Abstention : 1, NPPV : Patrice BARRIER, Claudine BERNIER, Francis BLIN, Denis BOUDVILLE, Luc BZDAK, Fabien CHARPENTIER, Daniel CHARTIER, Cédric CHEVALIER, Jacky CHOPIN, Jean-Pierre FORTUNÉ, Evelyne FRAEYMAN-VELLY, Isabelle GERARD, Damien GIRARD, Stéphane GOMBAUD, Jean-Jacques GOUAULT, Michel HANNOTIN, Didier HOUDELET, Jeanne JACQUET, Yannick KERHARO, Stéphane LANG, Antoine LEMAIRE, Jean-Paul LEMOINE, Frédéric LEPAN, Catherine MALAISÉ, Jean-Claude MAUDUIT, Guillaume MICHAUX, Laure MILLER, François MOURRA, Patrice MOUSEL, Annie PERRARD, Jean-Pierre PINON, Claude PIQUARD, Pierre REANT, Germain RENARD, Monique ROUSSEL, Jean-Marc ROZE, Nicolas RULLAND, Alphonse SCHWEIN, Philippe SOTER, Elizabeth VASSEUR, Eric VERDEBOUT, Marcel VERGEZ, Claude VIGNON

CC-2019-245 : Effacement de réseaux basse tension et de télécommunication **Attribution d'un fonds de concours au SIEM**

d'attribuer au Syndicat Intercommunal d'Énergie de la Marne, un fonds de concours de 1 181 270,21 € au titre des effacements de réseaux basse tension et de télécommunication sur les communes d'Auménancourt, Bourgogne-Fresne, Bouvancourt, Cernay-les-Reims, Chalons-sur-Vesle, Chenay, Courlandon, Marfaux, Muizon, Nogent-l'Abbesse, Pargny-les-Reims, Pontfaverger, Romigny, Saint-Gilles, Selles et Warmeriville,

d'autoriser Madame la Présidente à signer tous les documents ou actes nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Étaient excusé(e)s : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Amélie BRABANT, Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Jacques GRAGÉ, Franck GUREGHIAN, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAUX, Christophe SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice CHRETIEN par Claudine ROUSSEAUX, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Serge HIET par Michel HUTASSE, Alain HIRault par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily DUBOS, Nathalie MALMBERG par Nicolas MARANDON, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Arnaud ROBINET par Catherine VAUTRIN, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas RULLAND par Gilles DESOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON

Votes : Pour : 135, Contre : 0, Abstention : 1, NPPV : Lissan AFILAL, Patrice BARRIER, Claudine BERNIER, Francis BLIN, Denis BOUDVILLE, Evelyne BRUSCHI, Luc BZDAK, Daniel CHARTIER, Cédric CHEVALIER, Jacky CHOPIN, Jean-Pierre FORTUNÉ, Evelyne FRAEYMAN-VELLY, Isabelle GERARD, Damien GIRARD, Jean-Jacques GOUAULT, Michel HANNOTIN, Jeanne JACQUET, Yannick KERHARO, Stéphane LANG, Antoine LEMAIRE, Jean-Paul LEMOINE, Frédéric LEPAN, Catherine MALAISÉ, Jean-Claude MAUDUIT, Guillaume MICHAUX, Laure MILLER, François MOURRA, Patrice MOUSEL, Annie PERRARD, Jean-Pierre PINON, Claude PIQUARD, Pierre REANT, Germain RENARD, Monique ROUSSEL, Jean-Marc ROZE, Nicolas RULLAND, Alphonse SCHWEIN, Philippe SOTER, Elizabeth VASSEUR, Eric VERDEBOUT, Marcel VERGEZ, Claude VIGNON

CC-2019-246 : Contrats territoriaux eau et climat - Vesle - Aisne Suippe **Signature des contrats**

d'autoriser Madame la Présidente à signer les Contrats Territoriaux Eau et Climat « Vesle » et « Aisne Suippe » ainsi que tous documents et conventions en découlant.

Étaient excusé(e)s : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Amélie BRABANT, Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Jacques GRAGÉ, Franck GUREGHIAN, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAUX, Christophe SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice CHRETIEN par Claudine ROUSSEAUX, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Serge HIET par Michel

HUTASSE, Alain HIRAULT par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily DUBOS, Nathalie MALMBERG par Nicolas MARANDON, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Arnaud ROBINET par Catherine VAUTRIN, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas RULLAND par Gilles DESSOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON
Votes : Pour : 175, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Raphaël BLANCHARD, Jean MARX, Sylvie PORET

CC-2019-247 : Traitement des déchets
Programme de fertilisation agricole
Station d'épuration d'Isles-sur-Suippe
Convention de partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Marne

d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention avec la Chambre d'Agriculture de la Marne dans le cadre de l'accompagnement du programme de fertilisation agricole par les boues d'épuration de la station d'Isles-sur-Suippe pour la campagne d'épandage 2019 de juillet 2019 à mai 2020,

de verser à la Chambre d'Agriculture :

- une indemnité forfaitaire annuelle de 2 407 euros HT,
- une indemnité annuelle variable et proportionnelle au nombre de parcelles analysées, correspondant à un maximum de 390 euros HT par parcelle.

Étaient excusé(e)s : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Amélie BRABANT, Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Jacques GRAGÉ, Franck GUREGHIAN, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAU, Christophe SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice CHRETIEN par Claudine ROUSSEAU, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Serge HIET par Michel HUTASSE, Alain HIRAULT par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily DUBOS, Nathalie MALMBERG par Nicolas MARANDON, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Arnaud ROBINET par Catherine VAUTRIN, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas RULLAND par Gilles DESSOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON

Votes : Pour : 172, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Bruno ARISTON, Thierry BRIANÇON, Anne DESVERONNIERES, Anne MOYAT, André TETENOIRE, Jean-Marie VIEVILLE

CC-2019-248 : Collecte des déchets
Elaboration du programme local de prévention des déchets
ménagers et assimilés

d'adopter et d'autoriser Madame la Présidente à signer le Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés pour la période 2020-2025 ainsi que tout document afférent, d'autoriser Madame la Présidente à signer et à prendre toutes dispositions utiles pour le mettre en œuvre et se doter des moyens nécessaires à sa bonne exécution.

Étaient excusé(e)s : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Amélie BRABANT, Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Jacques GRAGÉ, Franck GUREGHIAN, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAU, Christophe SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice CHRETIEN par Claudine ROUSSEAU, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Serge HIET par Michel HUTASSE, Alain HIRAULT par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily DUBOS, Nathalie MALMBERG par Nicolas MARANDON, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Arnaud ROBINET par Catherine VAUTRIN, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas RULLAND par Gilles DESSOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON

Votes : Pour : 171, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Raphaël BLANCHARD, Thierry BRIANÇON, Kim DUNTZE, Cédric LATTUADA, Valérie PRILLIEUX, André TETENOIRE, Claude VIGNON

CC-2019-249 : Téléthon 2019
Opération "Trier ses papiers pour le Téléthon"
Convention avec l'Association Française contre les Myopathies (AFM)

d'autoriser le versement d'un don à l'AFM – Téléthon à hauteur de 15 € / tonne collectée dans la limite de 4 000 €,

d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention d'engagement auprès de l'Association Française contre les Myopathies (AFM),

de solliciter un partenariat auprès des opérateurs de gestion des déchets et des prestataires de la Communauté urbaine du Grand Reims afin de l'accompagner, à titre gracieux, dans la logistique de l'opération.

Étaient excusé(e)s : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Amélie BRABANT, Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Jacques GRAGÉ, Franck GUREGHIAN, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAU, Christophe SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice CHRETIEN par Claudine ROUSSEAU, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Serge HIET par Michel HUTASSE, Alain HIRAULT par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily DUBOS, Nathalie MALMBERG par Nicolas MARANDON, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Arnaud ROBINET par Catherine VAUTRIN, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas RULLAND par Gilles DESSOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON

Votes : Pour : 171, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Serge HIET, Michelle LARRERE, Cédric LATTUADA, Jean MARX, Guillaume MICHAUX, Mario ROSSI, Michel SICRE

CC-2019-250 : Commune de Saint-Hilaire-Le-Petit
Procès-verbal de restitution des biens immeubles à usage scolaire
maternelle et élémentaire

d'autoriser Madame la Présidente à signer le procès-verbal de restitution de biens immeubles permettant à la commune de Saint-Hilaire-Le-Petit de reprendre la jouissance des locaux désaffectés de l'usage scolaire.

Étaient excusé(e)s : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Amélie BRABANT, Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Jacques GRAGÉ, Franck GUREGHIAN, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAU, Christophe SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice CHRETIEN par Claudine ROUSSEAU, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Serge HIET par Michel HUTASSE, Alain HIRAULT par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily DUBOS, Nathalie MALMBERG par Nicolas MARANDON, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Arnaud ROBINET par Catherine VAUTRIN, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas RULLAND par Gilles DESSOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON

Votes : Pour : 175, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Evelyne BRUSCHI, Christine FRANZIN, Claude VIGNON

CC-2019-251 : Office de Tourisme du Grand Reims
Comptes administratifs
Approbation
Rapport d'activité 2018

d'approuver les comptes administratifs 2018 de l'Office de Tourisme du Grand Reims et du budget annexe des haltes-nautiques de Reims et de Sillery,

de prendre acte du rapport d'activité 2018 de l'Office de Tourisme du Grand Reims, après examen de son contenu.

Étaient excusé(e)s : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Amélie BRABANT, Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Jacques GRAGÉ, Franck GUREGHIAN, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAU, Christophe SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice CHRETIEN par Claudine ROUSSEAU, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Serge HIET par Michel HUTASSE, Alain HIRault par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily DUBOS, Nathalie MALMBERG par Nicolas MARANDON, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Arnaud ROBINET par Catherine VAUTRIN, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas RULLAND par Gilles DESOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON

Votes : Pour : 171, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Bruno ARISTON, Raphaël BLANCHARD, Jean-Louis GADRET, Didier HOUDELET, Martine JOLLY, Cédric LATTUADA, Michel SICRE

CC-2019-252 : Aéroport de Reims en Champagne
Délégation de service public
Rapport d'activité 2018

après examen de son contenu, de prendre acte de la production du rapport annuel d'activité de la délégation de service public de l'aéroport de Reims en Champagne par EDEIS Aéroport Reims pour l'année 2018.

Étaient excusé(e)s : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Amélie BRABANT, Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Jacques GRAGÉ, Franck GUREGHIAN, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAU, Christophe SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice CHRETIEN par Claudine ROUSSEAU, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Serge HIET par Michel HUTASSE, Alain HIRault par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily DUBOS, Nathalie MALMBERG par Nicolas MARANDON, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Arnaud ROBINET par Catherine VAUTRIN, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas RULLAND par Gilles DESOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON

CC-2019-253 : Complexe aqualudique
Délégation de Service Public
Rapport annuel 2018

après examen de son contenu, de prendre acte de la communication du rapport annuel d'activité 2018 par la SAS Reims Aquagliss relatif à la délégation de service public pour assurer le financement, la conception, la construction, l'entretien, la maintenance, le gros entretien, le renouvellement et l'exploitation du Complexe Aqualudique, ainsi que la gestion du service public.

Étaient excusé(e)s : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Amélie BRABANT, Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Jacques GRAGÉ, Franck GUREGHIAN, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAU, Christophe SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice CHRETIEN par Claudine ROUSSEAU, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Serge HIET par Michel HUTASSE, Alain HIRault par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily DUBOS, Nathalie MALMBERG par Nicolas MARANDON, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Arnaud ROBINET par Catherine VAUTRIN, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas RULLAND par Gilles DESOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON

CC-2019-254 : Transports Publics Urbains
Délégation de service public
Rapport d'activité 2018

après examen de son contenu, de prendre acte de la communication du rapport annuel d'exécution des services 2018 relatif à la Délégation de Service Public des transports publics urbains par la société MARS, qui sera joint au compte administratif.

Étaient excusé(e)s : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Amélie BRABANT, Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Jacques GRAGÉ, Franck GUREGHIAN, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAUX, Christophe SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice CHRETIEN par Claudine ROUSSEAU, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Serge HIET par Michel HUTASSE, Alain HIRault par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily DUBOS, Nathalie MALMBERG par Nicolas MARANDON, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Arnaud ROBINET par Catherine VAUTRIN, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas RULLAND par Gilles DESSOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON

CC-2019-255 : Exploitation de la fourrière automobile
Délégation de service public
Rapport d'activité 2018

après examen de son contenu, de prendre acte de la communication du rapport annuel d'activités 2018 de Délégation de Service Public d'exploitation de la fourrière automobile.

Étaient excusé(e)s : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Amélie BRABANT, Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Jacques GRAGÉ, Franck GUREGHIAN, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAUX, Christophe SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice CHRETIEN par Claudine ROUSSEAU, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Serge HIET par Michel HUTASSE, Alain HIRault par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily DUBOS, Nathalie MALMBERG par Nicolas MARANDON, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Arnaud ROBINET par Catherine VAUTRIN, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas RULLAND par Gilles DESSOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON

CC-2019-256 : Parcs de stationnement en ouvrage Erlon, Buirette, Gambetta, Cathédrale et Hôtel de Ville
Délégation de service public
Rapports d'activité 2018

après examen de leur contenu, de prendre acte de la communication des rapports annuels 2018 des délégations de service public des cinq parcs de stationnement en ouvrages Erlon, Buirette, Gambetta, Cathédrale et Hôtel de Ville confiés à la SAEM Champagne Parc Auto.

Étaient excusé(e)s : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Amélie BRABANT, Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Jacques GRAGÉ, Franck GUREGHIAN, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAUX, Christophe SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice CHRETIEN par Claudine ROUSSEAU, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Serge HIET par Michel HUTASSE, Alain HIRault par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-

Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily DUBOS, Nathalie MALMBERG par Nicolas MARANDON, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Arnaud ROBINET par Catherine VAUTRIN, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas RULLAND par Gilles DESSOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON

CC-2019-257 : Distribution de gaz naturel
Rapports d'activité 2018

après examen de leur contenu, de prendre acte de la communication des comptes rendus annuels d'activités 2018 des concessions du service public de distribution de gaz naturel.

Étaient excusé(e)s : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Amélie BRABANT, Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Jacques GRAGÉ, Franck GUREGHIAN, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAU, Christophe SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice CHRETIEN par Claudine ROUSSEAU, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Serge HIET par Michel HUTASSE, Alain HIRault par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily DUBOS, Nathalie MALMBERG par Nicolas MARANDON, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Arnaud ROBINET par Catherine VAUTRIN, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas RULLAND par Gilles DESSOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON

CC-2019-258 : Service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés
Rapport sur le prix et la qualité des services publics 2018

après en avoir pris connaissance, de prendre acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés, pour l'exercice 2018, sur l'ensemble du territoire de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient excusé(e)s : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Amélie BRABANT, Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Jacques GRAGÉ, Franck GUREGHIAN, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAU, Christophe SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice CHRETIEN par Claudine ROUSSEAU, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Serge HIET par Michel HUTASSE, Alain HIRault par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily DUBOS, Nathalie MALMBERG par Nicolas MARANDON, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Arnaud ROBINET par Catherine VAUTRIN, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas RULLAND par Gilles DESSOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON

CC-2019-259 : Eau potable et assainissement
Rapports sur le prix et la qualité des services publics 2018

après examen de leur contenu, de prendre acte des rapports sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement, pour l'exercice 2018,

Les rapports validés et les indicateurs fournis par les rapports annuels des délégataires seront publiés sur le site www.services.eaufrance.fr conformément à l'arrêté approuvant le Schéma National des données sur l'eau du 26 juillet 2010. Les éléments clés seront présentés en Commission Consultative des Services Publics Locaux le 2 octobre 2019.

Le compte administratif (exercice 2018) des budgets annexes de l'eau et de l'assainissement sera annexé au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement.

Étaient excusé(e)s : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Amélie BRABANT, Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Jacques GRAGÉ, Franck GUREGHIAN, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAU, Christophe SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice CHRETIEN par Claudine ROUSSEAU, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Serge HIET par Michel HUTASSE, Alain HIRault par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily DUBOS, Nathalie MALMBERG par Nicolas MARANDON, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Arnaud ROBINET par Catherine VAUTRIN, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas RULLAND par Gilles DESSOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON

CC-2019-260 : Délégation du Conseil communautaire au Bureau et à la Présidente **Compte rendu**

de prendre acte du compte-rendu des décisions prises par le Bureau communautaire et Madame la Présidente en vertu des délégations que le Conseil leur a accordées.

Étaient excusé(e)s : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Amélie BRABANT, Francky CARON, Cécile CONREAU, Valérie CORDEBAR, Dominique DECAUDIN, Jean-Pierre DESPLANQUES, Yves DETRAIGNE, Claude DOREAU, Jacques GRAGÉ, Franck GUREGHIAN, Jean-Yves LEROY, Tarik MAZOUJ, Philippe MERIAUX, Marie-Bernadette NEYRINCK, Karine NICAISE-DUFLOT, Francis PINON, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAU, Christophe SACRÉ, Antoine SANCHEZ, Patrick SIMON, Marie THOMAS, Christian TREMLET, Alexandre TUNC

Était représenté par son suppléant : Daniel CHARTIER par Pascal GARNOTEL

Étaient représenté(e)s : Saïda BERTHELOT par Albain TCHIGNOUMBA, Bertrand BOILLY par Anne MOYAT, Patrice CHRETIEN par Claudine ROUSSEAU, Jean-Claude CLADEL par Marie-Thérèse SIMONET, Serge HIET par Michel HUTASSE, Alain HIRault par Jean-Louis GADRET, André HUBERT par Pierre GEORGIN, Eric KARIGER par Jean-Paul LEMOINE, Cédric LATTUADA par Lissan AFILAL, Eric LEGER par Annie PERRARD, Maryse LEQUEUX par Wily DUBOS, Nathalie MALMBERG par Nicolas MARANDON, Véronique MARCHET par Jean-Marc ROZE, Aline POUDRAS par Stéphane LANG, Valérie PRILLIEUX par Kim DUNTZE, Eric QUENARD par Maryse LADIESSE, Arnaud ROBINET par Catherine VAUTRIN, Mario ROSSI par Charles GERMAIN, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Nicolas RULLAND par Gilles DESSOYE, Philippe SOTER par Gilles WERQUIN, Nathalie VITU par Philippe SALMON

La séance est levée à 20h15

Fait à Reims, le 27 septembre 2019

Catherine VAUTRIN
Présidente de la Communauté urbaine
du Grand Reims

DIRECTION DEPLACEMENTS ET ETUDES SUR LES ESPACES PUBLICS

**Liste des dossiers d'attribution de subventions
présentés à la Commission Services en réseau du 16 Septembre 2019**

SUBVENTION D'EQUIPEMENT

N° et Nom de l'association	Objet de la demande	Montant	Montant 2019	
		2018 (si récurrent)	sollicité par l'Association	retenu à la commission spécialisée
4438 - Vel'Oxygène	Développement de l'activité de l'association et professionnalisation d'un certain nombre de ses actions	0	15 000	5 000
TOTAL			5 000	

DIRECTION DE LA POLITIQUE DE LA VILLE ET DE L'HABITAT

Liste des dossiers d'attribution de subventions présentés à la Commission Services à la population du 16 septembre 2019

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

N° et Nom de l'association	Objet de la demande	Montant	Montant 2019	
		2018 (si récurrent)	sollicité par l'Association	retenu à la commission spécialisée
N° 2712 - AEFTI (Association pour l'Enseignement et la Formation des Travailleurs Immigrés) (convention signée le 24/01/2018)	Fonctionnement 2019	60 000	60 000	60 000
TOTAL				60 000

**Liste des dossiers d'attribution de subventions
présentés à la Commission Services de proximité du 17 septembre 2019**

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

N° et Nom de le bénéficiaire	Objet de la demande	Montant	Montant 2019	
		2018 (si récurrent)	sollicité par le bénéficiaire	retenu à la commission spécialisée
Coop. Pôle « Suippe des Marais » Auménancourt	Subvention fonctionnement année 2019/2020	4 866,00	4 844,00	4 844,00
Coop.Maternelle Bazancourt	Subvention fonctionnement année 2019/2020	3 703,00	3 397,00	3 397,00
Coop.Elémentaire Bazancourt	Subvention fonctionnement année 2019/2020	6 245,00	6 925,00	6 925,00
Coop.Maternelle Boulton sur Suippe	Subvention fonctionnement année 2019/2020	2 564,00	2 651,00	2 651,00
Coop.Elémentaire Boulton sur Suippe	Subvention fonctionnement année 2019/2020	4 251,00	4 164,00	4 164,00
Coop. Pôle « La Doline » Warmeriville	Subvention fonctionnement année 2019/2020	15 272,00	15 185,00	15 185,00
TOTAL		36 901,00		37 166,00

**Liste des dossiers d'attribution de subventions
présentés à la Commission Services de proximité du 17 septembre 2019**

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

N° et Nom de l'association	Objet de la demande	Montant	Montant 2019	
		2018 (si récurrent)	sollicité par l'Association	retenu à la commission spécialisée
ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE DE VERZY	Activités UNSS	1500	1 500,00	1 500,00
TOTAL				1 500,00

**Liste des dossiers d'attribution de subventions
présentés à la Commission Services de proximité du 17 septembre 2019**

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

N° et Nom de l'association	Objet de la demande	Montant	Montant 2019	
		2018 (si récurrent)	sollicité par l'Association	retenu à la commission spécialisée
Ecole Sainte Macre	Fonctionnement - complément (convention du 08/07/2014) (58 800 € ont été attribués au conseil de mars)	63 600	1 200,00	1 200,00
TOTAL			1 200,00	

**Liste des dossiers d'attribution de subventions
présentés à la Commission Services de proximité du 17 septembre 2019**

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

N° et Nom de l'association	Objet de la demande	Montant	Montant 2019	
		2018 (si récurrent)	sollicité par l'Association	retenu à la commission spécialisée
ECOLE ELEMENTAIRE BETHENVILLE	SUBVENTION TRANSPORT Année scolaire 2018-2019	-	525,00	525,00
ECOLE ELEMENTAIRE SAINT MASMES	SUBVENTION TRANSPORT Année scolaire 2018-2019	-	95,00	95,00
ECOLE ELEMENTAIRE DONTRIEN	SUBVENTION TRANSPORT Année scolaire 2018-2019	-	560,00	560,00
ECOLE ELEMENTAIRE PONTFAVERGER	SUBVENTION TRANSPORT Année scolaire 2018-2019	-	320,00	320,00
COMMUNE STE MARIE A PY	REMBOURSEMENT CHARGES DE FONCTIONNEMENT SOLDE 2017-2018	750,00	168,00	168,00
SYNDICAT MIXTE DE LA PY	REMBOURSEMENT CHARGES DE FONCTIONNEMENT ACOMPTE 2018-2019	9 000,00	3 806,54	3 806,54
TOTAL			5 474,54	